

# Amplifier la mobilisation pour l'abandon du projet de loi BLANQUER

Par dizaines de milliers les enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré ont manifesté le 19 mars lors de la journée de grève interprofessionnelle appelée par les confédérations FORCE OUVRIERE, CGT avec la FSU et Solidaires pour exiger l'abandon du projet de loi du ministre de l'Education nationale bien mal intitulée «école de la confiance».

Dans de nombreux départements à l'exemple de ce qui avait commencé à se dégager en Loire-Atlantique, les enseignants se sont réunis en Assemblées Générales le 19 mars le plus souvent avec les syndicats FO de l'enseignement, avec le SNUipp, la CGT éducation, et SUD.

Dans de nombreux départements les enseignants ont voté la reconduction de la grève pour faire valoir l'exigence d'abandon du projet de loi Blanquer.

Pourtant, à l'image de l'attitude du président de la République et de son gouvernement face aux mouvements sociaux et aux revendications des salariés, le ministre Blanquer reste droit dans ses bottes et maintient son projet de loi.

Ainsi le ministre Blanquer maintient l'article 1 qui introduit le «délit de blasphème» pour les enseignants vis-à-vis des orientations gouvernementales

Ainsi M. Blanquer veut toujours instaurer des EPSF qui signifie la fin de l'école communale et des directeurs d'école, la fin de la distinction de statut entre les PE et les professeurs du 2<sup>nd</sup> degré en créant un corps unique au rabais (art 4bis du projet Blanquer «*par dérogation à l'article L131-2 du code de l'éducation, l'instruction obligatoire peut, au cours des années scolaires 2019-2021, être donnée aux enfants âgés de 3 à 6 dans un établissement d'accueil collectif recevant exclusivement des enfants âgés de plus de 2 ans dits «jardins d'enfants».* »)

Ainsi M. Blanquer envisage purement et simplement de supprimer l'école maternelle publique et le transfert de ses missions dans des jardins d'enfants à la charge des collectivités et des associations privées.

La FNEC FP-FO apporte tout son soutien à ses syndicats et aux personnels engagés pour obtenir l'abandon de ce funeste projet.

## **C'est pourquoi elle appelle à manifester le samedi 30 mars sur la revendication d'abandon du projet de loi Blanquer**

Le 25 mars, les fédérations syndicales, FNEC FP-FO, FERC-CGT, Sud Education et FAEN, font le constat suivant :

Les AG nombreuses et massives et les fortes mobilisations engagées le 19 mars montrent que les personnels rejettent la Loi Blanquer et les contre-réformes dont nous demandons l'abrogation.

Nos fédérations soutiennent et appuient les actions et les reconductions de la grève,

décidées par les personnels en AG avec leurs syndicats.

Elles appellent à les amplifier, à poursuivre le mouvement engagé et, dans ce processus, elles appellent à faire du 4 avril un point national de convergence, de grève et de manifestations.

Nos fédérations appellent les personnels à participer massivement aux manifestations du 30 mars pour le retrait total de la Loi "École de la Confiance".

Elles condamnent toutes intimidations, menaces, et répression à l'encontre des personnels.

Informée d'appels intersyndicaux (FSU, FNEC FP-FO, SGEN CFDT, UNSA Education, FCPE ...), en région parisienne, à Toulouse, à Lyon (...) la FNEC FP-FO invite ses structures départementales à finaliser des appels semblables sur cette orientation.

La FNEC FP-FO appelle ses syndicats à continuer à œuvrer pour la tenue d'AG si possible intersyndicales, afin que les enseignants puissent discuter et décider le cas échéant de la reconduction de la grève.

***Dernière minute*** : dans le Maine-et-Loire plus de 400 enseignants en grève le lundi 25 mars se sont réunis à nouveau en AG avec FO, FSU, CGT, SUD (Ils étaient 300 le 19 mars). Ils ont voté la reconduction de la grève pour le mardi 26 mars